

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2208

Attribution d'une subvention de 15 000 euros au Comité Régional de la Retraite Sportive Rhône-Alpes pour la 1ère édition de « Nordic Walk in Lyon » du 15 au 16 octobre 2016.
Approbation d'une convention mixte.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 4 JUILLET 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 7 JUILLET 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JUIN 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 7 JUILLET 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 JUILLET 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme ROUX de BEZIEUX), M. BRAILLARD, Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), M. HAVARD (pouvoir à Mme BERRA), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. ROYER

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2208 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 15 000 EUROS AU COMITE REGIONAL DE LA RETRAITE SPORTIVE RHONE-ALPES POUR LA 1ERE EDITION DE « NORDIC WALK IN LYON» DU 15 AU 16 OCTOBRE 2016. APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 juin 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Comité Régional de la Retraite Sportive Rhône-Alpes organise l'événement « Nordic Walk in Lyon » le samedi 15 et le dimanche 16 octobre 2016. Il s'agit d'un événement de marche nordique, sous forme de randonnée urbaine organisée dans la ville.

Le Comité Régional de la Retraite Sportive Rhône-Alpes a pour objet de favoriser le développement de la pratique physique et sportive adapté au temps de la retraite ou au temps assimilé, sans idée de compétition, de valoriser la préservation du capital de la santé des pratiquants sportifs âgés, promouvoir la convivialité par la pratique en groupe et de proposer, organiser, centraliser, coordonner des stages de formation à destination des adhérents et des animateurs en liaison avec la Commission Fédérale de la formation.

Cette première édition du « Nordic Walk in Lyon » permet de faire découvrir la marche nordique. Sport de plein air, il s'agit d'une marche accélérée avec des bâtons de marche spécifiques. Extrêmement populaire dans les pays scandinaves, cette discipline se pratique été comme hiver. C'est un dérivé du ski de fond.

Le départ et l'arrivée se dérouleront au parc de Gerland. Un village situé au cœur de la Petite Prairie du parc proposera des animations gratuites autour de cette pratique et accueillera des exposants équipementiers, fédérations et acteurs du « sport santé ».

Le samedi 15 octobre, le village ouvrira ses portes dès 14h00 pour le retrait des dossards et le départ d'une épreuve 10 km chrono donnée à 15h00, 3 boucles dans le Parc de Gerland seront à effectuer. La journée se terminera par la remise des prix.

Le dimanche 16 octobre, différents parcours seront proposés à travers la ville en passant par Confluence et la Presqu'île jusqu'à la colline de Fourvière, trois distances sont prévues :

- 12 km (120 m de dénivelé cumulé) ;
- 19 km (450 m de dénivelé cumulé).

Les itinéraires seront essentiellement sur voie piétonne.

Les objectifs de l'Association pour cette première édition sont :

- d'organiser un nouvel événement qui s'inscrira dans le calendrier sportif lyonnais ;
- de proposer un événement de qualité avec des parcours attrayants ;
- de faire découvrir d'autres endroits et points de vue originaux de la Ville de Lyon ;
- d'attirer un grand nombre de spectateurs lyonnais.

Cette manifestation permet ainsi de faire découvrir une nouvelle discipline aux Lyonnais, de leur proposer de participer à une épreuve sportive encore peu connue et permettant ainsi de découvrir Lyon autrement.

Pour l'organisation de cet événement, l'Association sollicite une aide financière à hauteur de 20 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 104 500 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation sur le plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 15 000 euros au Comité Régional de la Retraite Sportive Rhône-Alpes.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 15 000 euros est allouée au Comité Régional de la Retraite Sportive Rhône-Alpes pour la manifestation « Nordic Walk in Lyon », les 15 et 16 octobre 2016.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Comité Régional de la Retraite Sportive Rhône-Alpes est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT